



Règlement du Jeu « LE TRESOR DE BACCHUS »

Portes ouvertes des Châteaux du Médoc 2022

ARTICLE 1 : Organisateur

Le jeu « LE TRESOR DE BACCHUS » est organisé par la SEM Maison du Tourisme et du Vin, La Verrerie, 33250 PAUILLAC dans le cadre de la manifestation « Portes Ouvertes officielles des Châteaux du Médoc » qui se déroulera les vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 avril 2022.

ARTICLE 2 : Conditions pour participer au jeu

Le jeu se déroulera uniquement les samedi 9 et dimanche 10 avril 2022 pendant les heures d'ouverture des domaines viticoles participant à l'opération.

La participation à ce jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

Le jeu est ouvert à toute personne majeure se rendant dans des exploitations viticoles participant à l'opération « portes ouvertes des châteaux du Médoc » les 9 et 10 avril 2022. Des modifications de dernières minutes peuvent corriger la liste des participants (liste définitive sur le site web : www.portesouvertesenmedoc.com , à partir du 8/04/2022)

Sont exclus du jeu les organisateurs : SEM MTV et domaines viticoles participants, leurs collaborateurs avec leur famille.

ARTICLE 3 : Mécanisme du jeu

Le principe du jeu consiste à se rendre dans plusieurs propriétés viticoles participant à l'opération pour y découvrir 7 indices au total. Une réflexion à l'aide de ces 7 indices permettra de trouver le « portrait de Bacchus » matérialisé par un objet unique identifiable. Le premier qui trouve le « portrait de Bacchus » doit le ramener à la Maison du Tourisme et du Vin à Pauillac pendant ses heures d'ouverture et au plus tard le 10 avril à 17 heures précises. En remettant le « portrait de Bacchus » au comptoir d'accueil le joueur sera le gagnant du jeu et remportera la « Cave de Bacchus » soit un lot de 60 bouteilles.

Les indices seront visibles les 9 et 10 avril par affichage sur le lieu d'accueil des domaines viticoles.

Il y aura 7 indices différents au total, chaque domaine viticole dévoilera 1 indice, chaque indice sera donc disponible plusieurs fois sur l'ensemble des domaines viticoles sans que la répartition ne soit connue des joueurs. L'indice ne pourra pas être communiqué par téléphone par les domaines participant à l'opération.

ARTICLE 4 : communication de la fin du jeu

Le jeu se terminera automatiquement au plus tard le dimanche 10 avril 2022 à 17 h précises. Le jeu pourra prendre fin plus tôt dès lors que le « portrait de Bacchus » sera trouvé et ramené à la Maison du Tourisme et du Vin.

Dès l'instant où le « portrait de bacchus » sera ramené à la Maison du Tourisme et du vin, la fin du jeu sera immédiatement communiquée sur la page spéciale jeu du site web :

www.portesouvertesenmedoc.com

ARTICLE 5 : Attribution du lot

60 bouteilles de vins du Médoc seront remises immédiatement sur présentation du « portrait de bacchus » (objet unique identifiable). Le lot attribué ne pourra donner lieu, ni à une remise contre une valeur en argent, ni à un remplacement ou échange de quelque nature que ce soit, à la demande du participant. Le lot devra être emporté immédiatement (au plus tard le dimanche 10 avril à 17h précises) par le gagnant sous peine d'en perdre le bénéfice et sans contestation possible.

ARTICLE 6 : Responsabilité

L'organisateur se réserve le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent jeu en raison d'évènements indépendants de sa volonté, sans que sa responsabilité ne soit engagée de ce fait.

ARTICLE 7 : traitement des données personnelles

Droit à l'image : le joueur gagnant accepte d'être pris en photo et que son nom avec sa photo soient communiqués à la presse en le désignant comme gagnant et utilisés à des fins promotionnelles par l'organisateur.

ARTICLE 8 : Litige

La participation à ce jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement en toutes ses stipulations ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux en vigueur en France. Tout litige concernant son interprétation sera tranché souverainement et sans appel par l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant qui altère le fonctionnement de ce jeu ou encore qui viole les règles officielles de ce jeu.

Pour l'organisateur
SEM MAISON DU TOURISME ET DU VIN
La Verrerie – 332502 PAUILLAC
Tél : 05 56 59 03 05
contact@medocvignoble.com

Fait à Pauillac le 23 février 2022
La direction